

Note Méthodologique : Cabinet gestion des risques industriels au Congo

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Démarche dédiée aux entreprises industrielles opérant au Congo, confrontées à la complexité croissante des installations et aux enjeux environnementaux.

- Évaluer, prévenir et réduire les risques industriels dans un contexte local exigeant.
- Garantir la sécurité des collaborateurs et la pérennité des opérations.
- Assurer la conformité réglementaire (Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, ANOR).
- Ancrer une approche durable et rigoureuse sur les sites congolais (Pointe-Noire, Brazzaville...).

Point clé : Les inspections sur site sont indispensables pour un diagnostic complet.

Objectifs de la mission

- Fournir un diagnostic précis des dangers et niveaux de risque.
- Proposer des plans d'action opérationnels et adaptés.
- Garantir la conformité aux normes nationales et internationales.
- Optimiser l'organisation pour la prévention des accidents.
- Instaurer une culture de sécurité durable.

Périmètre / livrables attendus

- Secteurs : chimie, pétrochimie, métallurgie, agroalimentaire; infrastructures critiques.
- Activités : diagnostic initial, analyse documentaire & réglementaire, recommandations, plan d'action, suivi.
- Formats d'intervention : visites sur site, réunions en visioconférence, reportings périodiques.
- Livrables : rapports détaillés, recommandations, plan d'action priorisé, présentations lors de réunions.
- Accompagnement : audits de contrôle, rapports d'évolution, assistance post-implémentation.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Diagnostic initial

- Collecte des données, inspections sur site, analyse des risques majeurs.

- Résultat : état des lieux détaillé, priorités d'action, périmètre d'intervention.

Étape 2 — Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des procédures, audits antérieurs, registres d'incidents, certifications.
- Vérification de la conformité aux réglementations locales et normes ISO.
- Résultat : appréciation du niveau de conformité et identification des écarts.

Étape 3 — Recommandations et plan d'action

- Mesures correctives et améliorations organisationnelles adaptées au contexte congolais.
- Résultat : plan d'action opérationnel, structuré et priorisé pour un déploiement progressif.

Étape 4 — Suivi et accompagnement

- Suivi régulier, audits de contrôle, rapports d'évolution, conseils d'adaptation.
- Résultat : amélioration continue de la maîtrise des risques.

Planning / durée / jalons

La mission s'étale généralement sur plusieurs semaines à plusieurs mois, selon la taille et la complexité des installations.

Phase	Contenu	Jalon / Livrable	Durée indicative
Étape 1 — Diagnostic initial	État des lieux, inspections, priorisation	Note de cadrage du périmètre et priorités	Variable
Étape 2 — Analyse documentaire & réglementaire	Revue de conformité et des pratiques	Synthèse des écarts et exigences	Variable
Étape 3 — Recommandations & plan d'action	Mesures, priorisation, déploiement	Plan d'action opérationnel	Variable
Étape 4 — Suivi & accompagnement	Audits de contrôle, reporting, ajustements	Rapports d'évolution	Périodique
Résultats	Mise en conformité et réduction des risques	Livrables présentés en réunions dédiées	Quelques semaines à plusieurs mois

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans d'implantation des installations.
- Procédures de sécurité et certifications existantes.
- Rapports d'audit antérieurs et registres d'incidents.
- Accès aux sites pour inspections (partie terrain indispensable).
- Documents internes nécessaires à l'analyse documentaire.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Visites sur site complétées par réunions en visioconférence.

- Reportings périodiques et présentations lors de réunions dédiées.
- Audits de contrôle et rapports d'évolution pour suivre la mise en œuvre.
- Adaptations proposées selon les évolutions réglementaires ou industrielles.
- Accompagnement personnalisé, assistance technique et audit post-implémentation.
- Amélioration continue de la maîtrise des risques.